

# Les Conseils de développement

du Pays  
d'Aix

du Pays d'Aubagne  
et de l'Etoile

de Marseille  
Provence Métropole

<b>COMPTE-RENDU DE SEANCE</b> <b>LIEU : MARSEILLE, PHARO</b> <b>DATE : 24/05/11</b>	
	<b>DELEGATION DES BUREAUX</b>
	<b>GROUPE DE TRAVAIL LES CULTURES</b>
	<b>GROUPE DE TRAVAIL LES DEPLACEMENTS</b>
✓	<b>GROUPE DE TRAVAIL INNOVATION/INDUSTRIE</b>

## Présents

- Monsieur Dominique BECKER, Président de la Commission, Président du Conseil de Développement de la CPA ;
- Madame Roselyne GORLIER, Présidente des représentants du Collège « Acteurs de la ville » au sein du Conseil de Développement du PAE ;
- Madame Claude NOBLE, représentante du Collège des personnalités qualifiées au sein du Conseil de Développement du PAE ;
- Monsieur Eric CHAVEAU, Président de la Commission « Développement Économique, Enseignement Supérieur et Recherche » au sein du Conseil de Développement de MPM ;
- Monsieur Denis GUYOMARCH, représentant du Collège des personnalités qualifiées au sein du Conseil de Développement du PAE ;
- Monsieur Philippe LANGEVIN, Président du Collège des personnalités qualifiées au sein du Conseil de Développement de MPM ;
- Monsieur Michel NORMAND, représentant du Collège « Acteurs du monde économique et socioprofessionnel » au sein du Conseil de Développement de MPM.

## Cadre de travail de la séance

- *Observation des synthèses concernant les actions entreprises par les EPCI pour le soutien à l'innovation et au développement économique ;*
- *Poursuite des débats à travers les quatre thématiques identifiées lors de la dernière séance ;*
- *Approfondissement des grands projets et des actions à mettre en œuvre face aux enjeux liés au développement de l'emploi par l'innovation et....le renouveau industriel ;*
- *Réflexion sur les modalités de création d'une Maison des Sciences et de l'Innovation afin d'accompagner les porteurs de projets innovants et favoriser des synergies interdisciplinaires ;*
- *Déterminer les futures interventions de personnalités extérieures à inviter pour enrichir nos travaux.*

### 1) La Maison des Sciences et de l'Innovation

Suite aux précédents débats, et à l'apport d'un document synthétique de M. LANGEVIN, la démarche de création d'une telle structure devra reposer sur **plusieurs logiques**, et intégrer **plusieurs missions** :

- proposer un **centre de nature scientifique et technique**, avec un aspect territorial fort (objectif de démocratisation de la science au public) ;
- se doter d'une **banque de données** non couverte par le secret professionnel et pouvant être utilisée par les entreprises, dans une logique de **mutualisation et d'échanges** ;
- permettre **l'intervention de techniciens et spécialistes** ;
- encourager la recherche et faciliter le **rapprochement pluridisciplinaire** ;
- tenir un **fichier des jeunes diplômés locaux** dans les disciplines techniques et scientifiques, pour permettre une mise en rapport avec les entreprises locales.

Pour cela, les aspects « **communication** », « **relations** » et « **échanges** » apparaissent primordiaux dans le succès d'une telle structure. Trois grands publics sont également visés afin de favoriser ces rapprochements : **la population (et les jeunes diplômés)**, **le milieu scientifique et les entreprises**. **L'adhésion des acteurs locaux** apparaît également impérative.

M. LANGEVIN propose l'intervention de plusieurs acteurs pour affiner le débat et connaître le **point de vue des professionnels du secteur** sur la création de cette structure. M. BUSCA (?), représentant de la **Direction Générale de la Cité des Sciences**, semble faire l'unanimité pour intervenir dans cette logique.

La question autour du **terme « Innovation »** est également évoquée, et un élargissement de cette notion semble être intéressant. Cependant, toutes les innovations sociétales ne peuvent être prises en compte dans cette structure, et elle doit présenter quelque chose de réellement **physique et « maîtrisable »**. Monsieur CHAVEAU pense que l'innovation est une attitude, d'où la possibilité d'élargir ce terme. La notion de « **rupture** » est également essentielle dans la définition de l'innovation.

**L'intervention de plusieurs acteurs** est alors jugée comme déterminante afin d'apporter certaines réponses à ce débat, ce qui permettra ensuite d'enclencher la démarche par la mise en place **d'un comité de préfiguration**.

## **2) Les Pôles de compétitivité et les PRIDES**

L'absence de Mme SCHLEWITZ et de M. PRIOR n'a pas réellement permis d'approfondir le débat concernant la portée réelle de ces deux réseaux d'excellence. L'analyse sur **l'impact réel de ces réseaux sur la création d'emploi au niveau local**, ainsi que la **perception de ces acteurs sur les démarches engagées par le Collectivités territoriales** s'effectuera lors de la prochaine séance.

## **3) Le PRES et la démarche de rapprochement Recherche/Université/Entreprises**

M. BECKER fait part de la validation de **l'intervention de M. PENA** (Président de l'Université unique d'Aix-Marseille) qui s'effectuera lors de la prochaine séance du 15 juin, afin de recueillir son **sentiment vis-à-vis du PRES et son apport**. Il apparaît également intéressant de prendre contact pour la prochaine séance avec le **Directeur de l'Ecole Centrale de Marseille** ainsi que le **Directeur de l'ENSAM**. En effet, ils pourraient faire part de leur connaissance dans le domaine de la **technologie appliquée et de l'innovation** (notamment l'ENSAM, à travers la plateforme collaborative Minatec qui favorise les synergies de la recherche à la conception).

## **4) L'articulation entre les technopôles**

Le constat d'une **grande spécialisation des technopôles** dans leurs domaines respectifs est posé, ce qui rend complexe leur mise en rapport. M. BECKER évoque justement l'intérêt de **l'échange et des synergies entre acteurs de milieux différents**. M. LANGEVIN souligne **l'absence de coordination dans l'initiative** de création des pôles de compétitivité et des technopôles à la base. Ceci apparaît évidemment problématique aujourd'hui, tant au niveau de leur **localisation territoriale** qu'au niveau des rapports que ces territoires entretiennent. M. NORMAND évoque ensuite la question de la **distance** qui les sépare, liée à leur relatif « **enclavement** » souhaité à la base de leur création (logique de « campus »). Enfin, le problème de **l'accessibilité et des réseaux de transport** entre et autour de ces territoires apparaît primordial à résoudre pour accompagner et favoriser ces rapprochements.

M. CHAVEAU propose la production d'une contribution concernant les **modalités de concertation et d'articulation entre les pôles de compétitivité et les technopôles**.

## 5) Débat sur le renouveau industriel

M. BECKER pose la question du **développement industriel** sur notre territoire et l'éventuel **obstacle sociétal** qui renvoie une vision négative vis-à-vis de ce secteur d'activité. M. LANGEVIN souligne l'importance majeure de posséder une **base industrielle ayant un rôle structurant** pour l'activité économique locale. **La sous-traitance** a en quelque sorte rendue floue la perception de l'industrie aujourd'hui. M. CHAVEAU évoque le possible **retour à une production locale** dans un contexte de crise et d'augmentation des coûts globaux, qui pénalise peu à peu la production délocalisée. Un **rééquilibrage** serait en train de s'amorcer au niveau des secteurs d'activités locaux.

M. BECKER oriente le débat vers le **rôle de l'innovation** dans l'enrichissement de ce secteur de production. Il semble nécessaire de déterminer les **industries locales qui sont étroitement liées à la filière Recherche**. La prise en compte et **l'accompagnement de l'aval** de cette production est un enjeu important auquel les pouvoirs publics peuvent apporter une réponse. Enfin, il paraît également déterminant de **promouvoir le passage à la production après la phase de projet** pour les entreprises locales.

Les présents soulignent ensuite la nécessité **d'anticiper la reconversion des territoires industriels** voués à se transformer d'ici une trentaine d'années (industries lourdes de l'Etang de Berre, ...). Cette anticipation passe notamment par la **préparation de terrains d'accueil** aux nouveaux entrepreneurs et **l'accompagnement de la création**.

Pour apporter une approche visionnaire sur ce sujet du renouveau industriel, M. BECKER propose **l'intervention de M. SAUGIER**, chargé de la Recherche et de l'innovation au SGAR, pour la prochaine séance.

### **Pour la prochaine réunion de l'atelier « Innovation & Emploi »**

- validation des contacts proposés par thématiques ;
- affiner la réflexion sur la question de la Maison des Sciences et de l'Innovation ;
- programmer l'intervention de M. PENA et M. SAUGIER ;
- compléter l'état des lieux des mesures publiques entreprises (MPM notamment) ;
- production d'une synthèse sur les modalités de concertation des technopôles ;
- production d'une synthèse sur les pôles de compétitivité et les PRIDES.

### **Prochaines rencontres de l'atelier « Innovation & Emploi » au sein de la réunion de coordination des Conseils de Développement**

**15 juin 2011 (17h – Aix-en-Provence - Carré d'Aix)**